



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

REF: 540/92/CG/01/...../PM/2021

3273

COMMUNIQUE AU PUBLIC

1. Dans le cadre de la facilitation des affaires par la décentralisation des services de l'Office Burundais des Recettes, il est porté à la connaissance des opérateurs économiques, des agences en douanes, de tous les usagers des services du Commissariat des Douanes et Accises et de l'administration locale qu'un poste des douanes est ouvert à RUMANDARI en Commune GITERANYI de la Province MUYINGA à partir du 12/07/2021.
2. Les activités couvertes par ce poste concernent les marchandises importées ou exportées dans le cadre du commerce transfrontalier, c'est-à-dire des marchandises d'une valeur n'excédant pas deux mille dollars américains (2000 USD).
3. Ce poste sera ouvert tous les jours à partir de sept heures trente minutes (7h30') du matin jusqu'à dix-huit heures (18h00').
4. L'ouverture du poste de dédouanement de RUMANDARI vise l'éradication de la contrebande et, partant, l'amélioration du niveau de collecte des recettes publiques. La communauté des affaires, l'administration locale et la population sont appelées à collaborer avec l'Office Burundais des Recettes pour atteindre cet objectif.
5. Le Commissaire des Douanes et Accises est demandé de veiller au fonctionnement du nouveau poste des douanes de RUMANDARI.

Fait à Bujumbura, le 16/08/2021

LE COMMISSAIRE GENERAL


16.08.2021
Pacifique MUNYESHONGORE